



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Cantal

Division de l'Organisation Scolaire et des Élèves

Pôle vie de l'élève

Bureau 225

Affaire suivie par : Sandrine Viars

Tél : 04.71.43.44.10

Mél : sorties-scolaires-ia15@ac-clermont.fr

Aurillac, le mardi 10 juin 2025

11, place de la Paix
15012 Aurillac cedex

**Inscription au répertoire départemental
des structures d'accueil et d'hébergement du Cantal**

Identification du centre :

"Le châlet des Galinottes"

2 Rue de la Patinoire – 15300 LAVEISSIÈRE

Date du dernier procès-verbal de sécurité :	10/04/2025 (périodicité de 3 ans)
Description des bâtiments :	Rs,L,N,X 4^{ème} catégorie
Date de la dernière visite de l'éducation nationale :	06/03/2024
N° d'inscription :	02-IA-15
Capacité totale d'hébergement :	185 dont 90 maternelles
Condition(s) éventuelle(s) de fonctionnement :	

Il appartient au responsable du centre de solliciter en temps voulu le passage de la commission de sécurité avant expiration de la validité de l'avis et d'adresser une copie du nouveau procès-verbal de la visite à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Cantal (DSDEN), Division de l'organisation scolaire et des élèves (DOSE)– Pôle vie de l'élève.

La date de passage du groupe de visite de sécurité devra avoir été signalée :

avant le 10/04/2028

Cette inscription pourra être suspendue ou retirée :

- ☛ en cas d'anomalies constatées par les enseignants dans le fonctionnement du centre ;
- ☛ en cas de contrôles négatifs opérés par les autorités compétentes dans le cadre des réglementations de sécurité ;
- ☛ en cas de non réception de la copie du procès-verbal de la commission de sécurité par les services de la DSDEN du Cantal.

L'inspectrice d'académie –
directrice académique des services
de l'éducation nationale

Laurence AMY